



Conseil économique
et social

Distr.
GÉNÉRALE

ECE/TRANS/155
11 décembre 2003

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

COMITÉ DES TRANSPORTS INTÉRIEURS
(17-19 février 2004)

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE DE LA SOIXANTE-SIXIÈME SESSION^{1, 2, 3}

qui s'ouvrira au Palais des Nations, à Genève,
le 17 février 2004, à 10 heures

Une table ronde sur les systèmes de transport intelligents
aura lieu le 18 février 2004, à 15 heures

¹ Les annotations relatives aux différents points du présent ordre du jour seront publiées sous la cote TRANS/2004/1.

² Les représentants sont priés d'apporter avec eux des exemplaires des documents mentionnés dans les annotations. Aucun document ne sera disponible en salle de réunion. Des documents peuvent être téléchargés depuis le site Internet de la Division des transports de la CEE-ONU (www.unece.org/trans). Au cours de la réunion, les documents manquants pourront être obtenus auprès de la Section de la distribution des documents (bureau C.111, 1^{er} étage, Palais des Nations, Genève).

³ De nouvelles procédures d'accréditation s'appliquent à tous les représentants participant à des réunions au Palais des Nations. Ils sont donc priés de remplir la formule d'inscription ci-jointe (également disponible sur le site Internet de la Division des transports de la CEE: <http://www.unece.org/trans>) et de la retourner, deux semaines au moins avant la session, au secrétariat de la CEE, soit par télécopie (+41-22-917-0039), soit par courrier électronique (Violet.Yee@unece.org). Avant la session, les représentants sont priés de se présenter au bureau des cartes d'identité de la Section de la sécurité et de la sûreté, installé à la Villa Les Feuillantines, 13, avenue de la Paix, Genève, afin d'obtenir une plaquette d'identité. En cas de difficultés, téléphoner au secrétariat de la CEE (poste 73263).

1. Adoption de l'ordre du jour.

I. QUESTIONS SE RAPPORTANT AUX TRAVAUX DU COMITÉ EN GÉNÉRAL

2. Résultats des réunions du bureau du Comité.
3. Questions découlant de la Commission économique pour l'Europe, du Conseil économique et social et d'autres organes et conférences des Nations Unies.
4. Projets d'objectifs stratégiques du Comité.
5. Activités d'autres organisations internationales s'occupant de problèmes intéressant le Comité.
6. Activités intersectorielles:
 - a) Transports, environnement et santé;
 - b) Projet «Corridor bleu»;
 - c) Transports et commerce.
7. Analyse de la situation des transports dans les pays membres de la CEE et des nouvelles tendances.
8. Transports et sécurité.
9. Assistance aux pays en transition.
10. Application des conventions et accords internationaux CEE-ONU sur les transports.

II. QUESTIONS EXAMINÉES PAR LES ORGANES SUBSIDIAIRES DU COMITÉ

11. Tendances et économie des transports:
 - a) Infrastructures de transport paneuropéennes:
 - i) Réalisation des corridors et des zones de transport paneuropéens;
 - ii) Séminaire CE/CEMT/CEE-ONU/BEI sur le développement des infrastructures de transport pour une Europe élargie (Paris, 27 et 28 novembre 2003);
 - b) Liaisons de transport euro-asiatiques:
 - i) Troisième Conférence internationale Europe-Asie sur les transports (Saint-Pétersbourg, 11 et 12 septembre 2003);
 - ii) Développement des liaisons de transport euro-asiatiques;
 - c) Questions relatives aux transports en Méditerranée;
 - d) Études entreprises par d'autres organisations sur l'économie des transports et le coût des infrastructures.

12. Transport par route:
 - a) Infrastructure des transports routiers:
 - i) Accord européen sur les grandes routes de trafic international (AGR);
 - ii) Activités relatives au projet d'autoroute transeuropéenne Nord-Sud (TEM);
 - b) Facilitation des transports routiers internationaux:
 - i) Accord européen relatif au travail des équipages des véhicules effectuant des transports internationaux par route (AETR);
 - ii) Convention relative au contrat de transport international de marchandises par route (CMR);
 - iii) Résolution d'ensemble sur la facilitation des transports routiers internationaux (R.E.4);
 - iv) Délivrance de visas aux conducteurs professionnels.
13. Sécurité routière:
 - a) Instruments internationaux concernant la sécurité routière (Conventions de Vienne sur la circulation et la signalisation routières, Accords européens les complétant, Résolutions d'ensemble R.E.1 et R.E.2);
 - b) Quatrième Semaine de la sécurité routière dans la région de la CEE (5-11 avril 2004);
 - c) Suite donnée aux résolutions de l'Assemblée générale sur la crise mondiale dans la sécurité routière.
14. Sécurité dans les tunnels:
 - a) Suite donnée aux recommandations du Groupe pluridisciplinaire spécial d'experts de la sécurité dans les tunnels (routiers);
 - b) Recommandations du Groupe pluridisciplinaire spécial d'experts de la sécurité dans les tunnels (ferroviaires).
15. Harmonisation des Règlements relatifs à la construction des véhicules:
 - a) Accord de 1958 et Règlements y annexés;
 - b) Accord mondial de 1998;
 - c) Accord de 1997 sur le contrôle technique périodique.
16. Transport par chemin de fer:
 - a) Infrastructure des transports ferroviaires:
 - i) Accord européen sur les grandes lignes internationales de chemin de fer (AGC);
 - ii) Activités liées au projet de chemin de fer transeuropéen (TER);

- b) Coopération avec le Groupe sur les chemins de fer de la CEMT;
 - c) Facilitation du passage des frontières en transport ferroviaire international.
17. Transport par voie navigable:
- a) Accord européen sur les grandes voies navigables d'importance internationale (AGN);
 - b) Questions techniques et juridiques liées au développement et à la facilitation du transport international par voie navigable.
18. Transport combiné:
- a) Accord européen sur les grandes lignes de transport international combiné et les installations connexes (AGTC);
 - b) Possibilités de conciliation et d'harmonisation des régimes de responsabilité civile en transport combiné;
 - c) Modification du champ et de l'organisation des travaux du Groupe de travail du transport combiné.
19. Facilitation du passage des frontières:
- a) Convention douanière relative au transport international de marchandises sous le couvert de carnets TIR (Convention TIR de 1975);
 - b) Convention internationale sur l'harmonisation des contrôles des marchandises aux frontières, 1982;
 - c) Projets de conventions relatives à un régime de transit douanier international pour les marchandises transportées par chemin de fer.
20. Transport de marchandises dangereuses:
- a) Comité d'experts du transport des marchandises dangereuses et du Système général harmonisé de classement et d'étiquetage des produits chimiques du Conseil économique et social;
 - b) Harmonisation des prescriptions techniques de l'Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route (ADR), de l'Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures (ADN) et du Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises dangereuses (RID);
 - c) Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route (ADR);

- d) Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures (ADN);
- e) Convention sur la responsabilité civile pour les dommages causés au cours du transport de marchandises dangereuses par route, rail et bateaux de navigation intérieure (CRTD).

21. Transport de denrées périssables:

Accord relatif au transport international de denrées périssables et aux engins spéciaux à utiliser pour ces transports (ATP).

22. Statistiques des transports:

- a) Résultats de la Réunion spéciale sur le recensement de la circulation routière en 2005;
- b) Résultats de la Réunion spéciale sur le recensement du trafic ferroviaire en 2005;
- c) Développement des méthodes et harmonisation des statistiques des transports et des accidents de la circulation routière.

23. Site Web de la Division des transports.

III. ORGANISATION DES TRAVAUX

24. Projet de programme de travail pour la période 2004-2008.

25. Calendrier des réunions de 2004.

IV. DIVERS

26. Questions diverses:

Dates de la prochaine session.

27. Adoption du rapport sur la soixante-sixième session.



UNITED NATIONS OFFICE AT GENEVA

Conference Registration Form

Please Print

Title of the Conference

Date

INLAND TRANSPORT COMMITTEE (17-19 February, 2004)

Delegation/Participant of Country, Organisation or Agency

Participant

Family Name

First Name

Mr.

Mrs.

Ms

Date Of Birth

(DD/MM/YYYY)

Participation Category

Head of Delegation Members

Observer Organisation

Participating From / Until

Delegation Member

NGO (ECOSOC Accred.)

From

Observer Country

Other (Please specify below)

Until

Do you have a badge issued as a Mission diplomat or employee, NGO card issued in Geneva or a Long Duration conference badge issued at Geneva if so PLEASE TICK HERE

Document Language Preference

English

French

Other

Origin of Identity Document

Passport or ID Number

Valid Until

Official Telephone No.

Fax No.

Official Occupation

Permanent Official Address

Address in Geneva

On Issue of ID Card

Participant Signature

Spouse Signature

Date

Participant photograph if form is sent in advance of the conference date.

Please PRINT your name on the reverse side of the photograph

PLEASE NOTE ONLY CERTAIN CONFERENCES REQUIRE A PHOTO, IF YOU ARE NOT ASKED TO PROVIDE ONE BY THE CONFERENCE STAFF YOUR CONFERENCE IS NON PHOTO

Security Use Only

Card N°. Issued

Initials, UN Official



**UNITED NATIONS GENEVA
CONFERENCE PARTICIPANT REGISTRATION
FORM**

LONG DURATION / EXPERT FORM

Please use block capitals when filling in this form

Name of Delegate			
Participant of Country / Organization / Agency			
Expected date of arrival		Number of conference you attend each year	
Official Occupation			
Passport Number		Passport Expiration date	
Office Telephone No.		Office fax No.	
Email Address			
Permanent Official Address or Home Address			
Signature of Delegate			

Name of Authorizing Officer	Mr. Helmut LEHMACHER
Signature of Authorizing Officer	
Section stamp and date	UNECE TRANSPORT DIVISION

Please attach a recent COLOUR photograph here if form is sent by post in advance of conference date. Please print your name on the reverse side of the photograph.

Note: Long duration conference badges may be requested only by the responsible Host Secretariat for participants arriving from governmental institutions and/or governmental organizations by using the Long Duration/Expert Form.

This type of badge is issued to individuals participating in four (4) or more conferences/meetings per year.

The date of validity is set by the Security Identification office.

Long duration badges for representatives of Non-Governmental Organizations in consultative status with ECOSOC may be delivered only after official accreditation with the NGO Liaison Office, UNOG.

All other participants from Non-Governmental Organizations NOT in consultative status with ECOSOC require a conference badge of type OTHER per conference. Please use the Conference Registration Form.

<i>FOR SECURITY USE ONLY</i>		
ID CARD NUMBER :	VALID FROM :	VALID UNTIL:
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

SECURITY IDENTIFICATION SECTION

Open 08h00 – 17h00 non stop

